

Différences et pouvoirs du français

Biographie langagière et construction de genre

Raphaël Baroni, Univ de Lausanne, CH-1015 Lausanne, Suisse

Thérèse Jeanneret, Univ de Lausanne, CH-1015 Lausanne, Suisse

C'est la mise en ordre narrative d'une situation inexplicable et impossible qui, d'une certaine manière, produit la médiation et connecte de force ses éléments discrets, de telle manière que l'on finit par accepter la nécessité de ce qui ne peut pas être discuté par la logique. (Brooks, 1984 : 10, n. t.)

Résumé

Cet article analyse la biographie langagière d'une étudiante indienne ayant suivi une formation en français langue étrangère, en Suisse. Nous partons du postulat que c'est à partir du discours émergent dans l'entretien, discours qui tente de (re)constituer un parcours de vie et dont le sens et la forme sont continuellement remis en jeu dans un espace relationnel, institutionnel et communicationnel, que pourra être affichée, expliquée, voire renégociée par l'apprenante, une identité en construction permanente. Ce sont surtout les diverses manières dont sont mobilisées les notions de *différence* et de *pouvoir de la langue* qui retiendront notre attention. Les récits de vie apparaissent ainsi comme des sources incontournables permettant de relier la question de la constitution et de la transformation de l'identité avec sa répercussion sur l'investissement dans un apprentissage de FLE.

Mots-clés : Acquisition des langues étrangères, investissement dans l'appropriation d'une langue seconde, trajectoire d'apprentissage, identité genrée, biographie langagière, accomplissement du genre.

Dans cette étude¹, nous analyserons un entretien autobiographique qui se réfère au séjour en Suisse d'une étudiante indienne venue suivre une formation de FLE à l'Université de Lausanne. Cet entretien se rattache au genre des « biographies langagières » (terme générique banalisé récemment par le portfolio européen des langues), qui peuvent prendre les aspects les plus divers : orales (comme dans le cas présent), écrites, dessinées, spontanées, didactisées, sous forme de journal, de lettres, etc. (voir notamment Molinié, 2006). Nous partons du postulat que ce genre de biographie représente une source d'information précieuse pour mieux comprendre les rapports qui existent entre les transformations ou réaménagements identitaires qui affectent l'apprenante durant son séjour en milieu francophone et l'investissement dans un apprentissage de FLE. Ainsi que l'affirme Aneta Pavlenko :

¹ Cette étude a reçu un subside du Bureau de l'égalité des chances de l'Université de Lausanne (UNIL) en 2005. Elle a bénéficié du concours de Chiara Bemporad et d'Ascension Gonzalez qui, en tant que membres du Groupe de recherche sur les biographies langagières (GReBL), ont joué un rôle fondamental, tant dans le recueil des données, que dans la conception de cet article. Qu'elles en soient ici remerciées. Cette étude reprend une partie de l'argument développé dans un article précédent : Baroni & Jeanneret (2008).

Il est possible que seuls les récits biographiques soient en mesure de fournir un aperçu de ces régions si privées, si personnelles et si intimes qu'elles sont rarement – voire jamais – prises en considération par l'étude de l'acquisition d'une langue seconde, alors qu'elles sont en même temps le cœur et l'âme du processus de socialisation en langue seconde. (Pavlenko, 2001 : 167, n. t.)

L'analyse présentée ici constitue la première étape d'un projet de recherche dont les objectifs généraux sont à la fois théoriques et didactiques. D'un point de vue didactique, le projet se donne pour but d'expliquer les différences observables empiriquement dans les progressions constatées en français. Par ailleurs, nous souhaitons développer des pratiques de consignation des trajectoires d'apprentissage à travers différentes formes de biographies langagières, en vue de permettre aux apprenants de construire une réflexivité sur les reconfigurations des relations à soi et aux autres impliquées par le séjour en territoire francophone, et de surmonter d'éventuels blocages dans l'appropriation du français. D'un point de vue théorique, nous souhaitons développer une réflexion sur le traitement et l'interprétation que nous pouvons faire de ces biographies langagières, de façon à contribuer au développement d'un champ de recherches situé au carrefour des travaux sur la construction de l'identité, notamment celle qui relève du genre de l'apprenante, et sur l'acquisition des langues étrangères (*Gender et Second Language Acquisition*). Dans l'espace limité de cet article, nous essaierons de montrer comment l'analyse d'une biographie langagière exprimée oralement peut nous permettre de poser les premiers jalons d'une telle recherche.

L'entretien qui constituera le cœur de notre analyse s'est déroulé entre Maya (étudiante indienne) et une meneuse d'entretien (A), enseignante à l'EFLE, accompagnée de deux chercheuses (B et C), qui pouvaient intervenir quand elles le souhaitaient. Après avoir brièvement décrit à Maya les enjeux de la recherche, nous avons procédé à un entretien compréhensif (Kaufmann, 1996) dans un bureau de l'École en présence de deux ou trois membres du groupe de recherche. La discussion, qui a duré environ une demi-heure, a suivi un canevas de questions préparées dont nous nous sommes éloignés chaque fois que la discussion prenait un tour intéressant ; il a été enregistré sur un support audio, puis transcrit² pour les besoins de l'analyse.

Pour Maya, le séjour en Suisse – aménagé dans le cadre d'un partenariat institutionnel avec l'université de Pune (Inde) – constitue sa première expérience à l'étranger. Maya suit à Pune un Master en français. Outre le français, qui est sa langue d'étude, les langues de sa vie quotidienne en Inde sont principalement le hindi et l'anglais. La présente analyse se fonde sur l'hypothèse³ que la (re)construction identitaire provoquée par le séjour en pays francophone émerge au moment même de la production langagière (dans ce cas orale). L'entretien, dans lequel tous les partenaires de l'échange jouent un rôle actif, est ainsi le lieu où s'élaborent

² Conventions de transcription

[]	intervention minimale de l'autre
[m] [ouais]	approbations données sur tour de parole de l'autre
[marque le début d'un chevauchement
e	/{/ hésitation
ee	hésitation plus longue
ǂ	consonne prononcée
.	pause
. .	pause longue
xxx-	interruption au milieu d'un morphème
a :	allongement de la voyelle
x#a	liaison obligatoire non réalisée
((x))	commentaire de la transcriptrice
((?))	transcription incertaine

³ Pour une telle approche, notamment en relation avec l'identité relative au genre (gender) de l'apprenante, voir notamment les travaux de Eckert & McConnell-Ginet (1992 : 462).

discursivement certains montages identitaires, et contribue en même temps à faire bouger des constructions antérieures plus ou moins stabilisées (Molinié, 2003). Du point de vue de la variété de français utilisée par Maya, nous considérerons qu'elle ressortit naturellement à sa grammaire intériorisée mais qu'elle est façonnée localement par l'interaction et qu'en tant qu'élaboration discursive, elle structure en même temps la (re)construction identitaire (Jeanneret, 2005).

Pour illustrer le processus de réaménagement identitaire de l'apprenante, l'analyse se focalisera essentiellement sur la richesse sémantique de la notion de « différence » d'une part, fréquemment mobilisée par Maya au cours de l'entretien, et sur le pouvoir que cette dernière attribue à sa maîtrise du français d'autre part.

Ainsi, dès les premiers tours de parole, à un décalage culturel s'ajoute une « distinction » diversement actualisée entre sexe féminin et sexe masculin.

M (...) et puis en Inde ce que la différence ici et en Inde c'est que par rapport aux femmes i-il n'y a pas de distinction entre un une femme et un homme ici sauf les organes e a-avec lesquels on est né [ouais] mais en Inde cette distinction c'est e ce c'est beaucoup [ouais] c'est énorme la distinction e i-il y a des des travaux qui sont dominés par e on on on n'aime pas penser que une femme peut faire des choses pareilles que fait un homme (tdp 2)

Suivant Pavlenko (2001), nous considérerons que se réalise ici un accomplissement discursif du genre : le modèle que la société d'accueil propose concernant le rapport entre hommes et femmes ne correspond pas à celui que Maya a connu jusqu'ici, et dans ces circonstances inédites, elle est amenée à produire un discours (re)donnant sens aux normes sociales divergeant par rapport à ses attentes. Pourtant, la distance culturelle est partiellement atténuée par divers facteurs qui préparent le sujet à affronter son expérience interculturelle : Maya mentionne notamment les médias (journaux, télévision, Internet) mais aussi sa connaissance du français acquise au cours de sa formation :

M d'abord l'arrière-plan [ouais] c'est c'est que l'Europe n'est pas tout à fait étranger entre guillemets pour nous grâce à la télévision des journaux e d'Internet etc. alors ce ce n'était pas tout à fait étranger et avec ces idées dans ma tête et puis ce que j'ai lu pendant mes cours de français en Inde j'avais un petit peu e d'idées de qui va se présenter une fois que je serai en Europe (tdp 2)

Si la « différence » qui se manifeste par l'apparence physique et les vêtements apparaît comme un facteur générant de la peur et de l'exclusion, le fait de parler la même langue que ses interlocuteurs, de posséder le « pouvoir de français », comme elle le nomme, devient pour Maya un moyen de surmonter des difficultés qui sont perçues finalement comme superficielles :

M (...) une fois que je suis arrivée à Lausanne e il n'y avait personne qui ressemblait à un Indien alors c'était le première choc [mm] parce que tout le monde e par rapport à l'apparence bien que je parlais e leur langue bien que je j'ai j'ai e j'avais le le pouvoir de français [mm] e [ouais ouais] e j'avais un petit peu de peur et puis e plus que le peur c'était la différence qui m'avait accablée [mm] e p-personne ne ressemblait à moi (tdp 12)

Dans ce passage, le « pouvoir de français » est présenté comme une forme de médiation, comme une possibilité virtuelle de surmonter les différences qui « accablent » l'apprenante. Ailleurs, Maya relate son premier contact avec un pays étranger qui apparaît comme un succès relatif imputé à cette maîtrise de la langue.

M (...) j'avais cette ce peur dans ma tête que co-comment ça ça va se passer dans l'avion e [mm] et e même des choses qui sont des choses de bas ((bases)) comment est-ce que je vais me présenter au guichet de check-in [mm] etc.

A oui même des choses pratiques comme ça

M oui oui parce que e c'était mon première [voilà] voyage [mm] alors j'avais beaucoup beaucoup de peur et puis e mon avion a atterri à Charles-de-Gaulle [mm] là e [c'est horrible hein] oui et ((rire de A)) et la grandeur

- A il est horrible cet aéroport ouais
M c'était [affreux] oui c'était affreux [oui oui] et effrayant aussi pour moi [oui bien sûr] mais e là-bas les les employés de de l'aéroport ((prononciation française)) étaient très accueillants
A ah ben vous avez de la chance
M oui et et e et peut-être parce que je parlais e leur langue [mm] ça pourrait être une raison que ils n'étaient pas très ee . effrayants ((ton interrogatif)) (tdp 4-10)

Ce passage, outre la référence à une interaction dont le succès est attribué par Maya à sa maîtrise du français, manifeste aussi, dans la gestion de l'interaction discursive en cours, un effort de coopération marqué, qui passe par un accord de surface atténuant une divergence de fond : les « oui » qui font régulièrement écho aux assertions de A, ainsi que la reprise : « c'était [affreux] oui c'était affreux ». Mais Maya parvient habilement à transformer un accord de surface en une assertion assumée, qui lui permet de sauver la différence de son point de vue : « c'était affreux [oui oui] et effrayant », autrement dit ce qui était affreux, c'était que c'était effrayant, ce n'était donc pas, comme le suggère A, la conséquence de l'attitude du personnel de l'aéroport. Maya arrive ainsi à imposer son point de vue personnel (« les employés de de l'aéroport étaient très accueillants »), qui diffère sensiblement du point de vue de A, tout en restant continuellement dans un rapport de connivence. Si la différence semble devoir être neutralisée pour participer à l'échange, Maya démontre ainsi sa capacité à ne pas se noyer dans le point de vue de l'autre.

D'ailleurs, pour Maya, même si la différence peut apparaître d'abord comme effrayante, elle peut aussi être stimulante, car elle est associée à la curiosité :

- A donc y avait pas du tout d'Indiens y avait les voitures qui allaient dans le mauvais sens [oui] c'était assez stressant j'imagine
M stressant oui e mais aussi e j'ai une tête curieuse [m] alors je j'ai accepté tout [mm] e ce ce ne m'en paraît pas comme étranger e c'était différent (...) (tdp 13-14)

On constate ici, outre l'accord de surface réitéré avec la partenaire de l'échange par la reprise du terme « stressant », que le terme *différence* est choisi comme un modalisateur positif de la situation décrite, comme un choix lexical moins péjoratif, par exemple, que le terme *étranger*. Plus loin, le « pouvoir » de « la langue » est invoqué pour réaffirmer une différence qui fonde l'identité nationale du sujet :

- M oui et et puis ils me croyaient que i-ils croyaient que je suis sri-lankais parce que i-il y a beaucoup je crois beaucoup de sri-lankais [ouais] ici [ouais] parce que nos apparences apparemment c'est la même [mm] alors e moi j'ai expliqué que non c'est c'est l'Inde qui est tout à fait différent et e je crois que mon pouvoir c'est la langue . française [mm] et c'est ç-ça facilite . les choses [tdp 28]

Maya rapporte ici le raisonnement par ressemblance auquel se sont livrées certaines de ses connaissances, raisonnement qui l'a fait prendre pour une Sri-lankaise « parce que nos apparences apparemment c'est la même ». On notera que Maya rapporte cet énoncé comme émanant d'autres mais non assumé par elle : son image extérieure, qui lui est inaccessible, est dite semblable à celle des Sri-lankais. L'investissement de Maya va consister à combattre cette idée par un discours explicatif : « moi j'ai expliqué que non c'est c'est l'Inde qui est tout à fait différent ». Cette catégorisation métalangagière (Authier-Revuz, 2001) ouvre un espace discursif qui nous est relaté et dans lequel, manifestement, Maya a réussi à faire admettre à ses interlocuteurs qu'il ne fallait pas la confondre avec une Sri-lankaise. Ce succès va lui permettre de s'attribuer un pouvoir d'explicitation en français qui va jouer un rôle positif dans la reconstruction de son identité, qui ne sera du coup plus seulement fondée sur des propriétés négatives : pas Sri-lankaise, pas comme les autres. Notons que Maya formule ici pour la seconde fois cette idée que le français est un pouvoir pour elle. On peut imaginer qu'elle pourra y puiser un investissement renouvelé pour le français.

Parler de ses compétences en français sur le mode du pouvoir donne des indications sur la valeur sociale que Maya attribue à la connaissance de la langue du lieu dans le contexte lausannois : les observations de Maya sur les possibilités d'explication que lui confèrent ses savoirs en français sont ici non pas reconstruites à partir de l'analyse de ce qui s'est passé dans des événements langagiers dont elle serait partenaire, mais tirées de ce qu'elle raconte et traitées à partir de l'analyse qu'elle en fait. Bien sûr, rien en soi ne donne valeur de vérité à cette création de sens : « savoir la langue du lieu confère un pouvoir ! » Mais on peut la mettre en rapport avec ce que nous a dit, par exemple, la sociologie bourdieusienne sur les enjeux de la maîtrise du symbolique dans le champ social. Le succès explicatif rencontré par Maya qui, manifestement, a réussi à faire admettre à ses interlocuteurs qu'il ne fallait pas la confondre avec une Sri-lankaise doivent être resitués dans un *champ* au sein duquel le sujet, en fonction de la position qu'il occupe, est soumis à certaines forces ou contraintes spécifiques par rapport auxquelles ses actions prennent sens. De plus, il ne faut pas omettre non plus de préciser que la production de soi par la production d'un discours sur soi, que nous attendons de nos sujets, est déterminée aussi par la situation de l'entretien, l'interaction avec des enquêteurs ou enquêtrices qui sont aussi des enseignants, etc. Le pouvoir du français est en effet une formule qui ne peut que conforter les enseignants de FLE dans leurs positions, et l'informatrice le perçoit bien ! Si le fonctionnement du cognitif est intrinsèquement lié aux structures et aux processus des pratiques sociales (Vygotsky, 1985), à coup sûr, cette capacité d'explication va configurer pour Maya de nouveaux moyens langagiers qui, à leur tour, vont être configurés par ce « positionnement explicatif ».

Maya manifeste aussi son rapprochement d'une nouvelle communauté par le constat d'un éloignement de sa communauté d'origine :

- A et puis à part ça vous avez fait du sport ou des [non] rien non mais je sais pas ou autre chose de la musique ou
- M non mais mes coloc j'habite avec deux garçons [ouais] et c'est i-impensable en Inde qu'une fille de dix e vingt-sept ans habite avec deux garçons sans mariage ((intonation amusée)) [ouais] impensable ma mère avait des e . goose flesh ((voix interrogative)) poil de [ouais] poulet [ouais] on on on on on comment on dit
- A chair de poule on dit chair de poule
- M chair de poule quand je lui ai raconté que j'habite avec deux garçons ((rire de A)) son sa première réaction était tu ne peux pas changer la chambre tu tu ne peux e tu tu ne peux pas faire e d'une sorte que ils sont partis [mm] i-ils seront partis [mm] mais e on s'entend très bien et puis ils sont . juste des individus pas garçon ou fille pour moi ils sont juste des personnes (tdp 31-34)

En affirmant que ses colocataires sont « juste des individus pas garçon ou fille pour moi », Maya signale une indifférenciation sexuelle qui lui permet de se sentir en rapport étroit avec une nouvelle communauté dont elle était à l'origine exclue : celle des individus qui peuvent habiter ensemble hors mariage sans que la différence de sexe ne soit un critère pertinent pour représenter un obstacle. Mais cette nouvelle appartenance l'éloigne de sa communauté d'origine dans lequel un tel rapport était exclu (« c'est i-impensable en Inde »). Le discours met dès lors en scène une tension interculturelle, mais il souligne aussi la capacité de l'apprenante à s'intégrer dans de nouvelles « communautés de pratiques⁴ » où pourront être reforcés certains traits identitaires et où pourront être acquises de nouvelles compétences linguistiques. La position que Maya occupe dans cette colocation dénote d'une transformation identitaire qui se repère dans le discours qu'elle tient. Ce discours est sous-tendu par une conception du genre compatible avec la situation qu'elle doit vivre : quand il s'agit de

⁴ La notion de communauté de pratique (community of practice) a été introduite par Lave et Wenger (1991) et réfère au processus d'apprentissage social émergeant lorsque des personnes ayant un centre intérêt commun collaborent mutuellement.

partager un appartement, ce sont les personnes, les individus qui comptent et non pas leur sexe.

Du point de vue d'une appropriation du français dans le processus même de la biographie langagière, on perçoit dans ce passage une tendance de Maya à assimiler de nouvelles expressions par une reprise des termes articulés en « réparation » par son interlocutrice : « goose flesh », puis « poil de poulet », sont reformulés par A en « chair de poule », et repris par Maya dans son tour de parole. Maya ose une expression anglaise dont elle tente une traduction approximative qu'elle soumet, par son ton interrogatif, à son interlocutrice, et elle s'approprie enfin une nouvelle expression venant de sa partenaire dans l'échange par la prise à son compte de la traduction proposée. Dans les termes de de Pietro, Matthey & Py (1989), Maya en reste cependant à la prise sans intégration, la *chair de poule* conservant son statut d'autonome.

Toujours vis-à-vis de ses colocataires, Maya décrit la communauté linguistique qu'elle forme avec eux par la formule : « nous avons un petit monde francophone » :

- A c'est ils sont français ils sont francophones
M e un de ces garçons est français l'autre est belge
A ah ouais mais [les deux parlent français ?] mais ils parlent français
M oui alors oui [ah ça c'est bien] nous avons un petit monde francophone (tdp 37-40)

Avec ces partenaires de confiance, au sein de ce « petit monde francophone » dans lequel la langue partagée a permis de fonder un espace d'échanges privilégié, ce n'est pas une indifférenciation qui règne, mais c'est au contraire un lieu où la différence peut être investie comme une valeur positive, comme l'occasion d'un apprentissage des valeurs d'autrui à la place d'un simple rejet ou d'un sentiment d'exclusion. Ce dernier point ressort de ce que Maya raconte au sujet de ses échanges culinaires avec ses colocataires, où elle recourt à nouveau à l'explication didactique :

- M chaque soir [ah ouais] et ils ont commencé e en en disant que tu es bizarre ta ta nourriture est bizarre mais j'ai réussi à leur apprendre que je ne suis pas bizarre je suis différente
A ah bon ((elle rit)) et puis ils mangent maintenant ils mangent votre nourriture ou [oui oui] et puis des fois c'est c'est eux qui font à manger et vous mangez
M e ça n'arrive pas . tout le temps non mais ils ont fait la fondue pour moi la raclette pour moi [mm] et puis e un un cuisine belge [mm] pour moi et et i-i-ils m'ont initiée au fromage [ouais] d'abord
A et ça marche
M oui maintenant je j'adore le fromage mais [bien] oui auparavant quand je suis venue ici [c'était
A ouais c'est pas évident hein (tdp 44-49)

Comme dans le passage commenté plus haut, le terme *différence* apparaît contrastivement comme porteur d'une valeur sémantique positive par rapport aux termes « bizarre » ou *étranger*. Le cœur du procès narratif (« j'ai réussi à leur apprendre ») marque un passage du « bizarre » au « différent », et donne également à voir les rapports qui se tissent entre l'expérience passée (« auparavant ») et la situation actuelle (« maintenant je j'adore le fromage »). Ainsi que l'affirment Ochs et Capps (2001), ce sont ces relations temporelles complexes entre l'histoire racontée sur le mode de la rétrospection, le présent de l'interaction verbale et le futur dans lequel se projettent les interlocuteurs qui permettent de construire la pertinence de la narration orale et sa valeur performative :

Les récits refluent dans les deux sens à travers différentes zones temporelles tandis que les narrateurs explorent la signification des événements de leur vie. Une telle élasticité temporelle se situe au cœur même des récits personnels puisque le temps narratif est le temps humain, et que le temps humain s'écoule en avant et en arrière, depuis les moments dont on se rappelle, jusqu'au déploiement du présent et aux moments imaginés. Les implications d'une expérience peuvent demeurer inarticulées,

hors de la perception de l'analyste, mais la plupart du temps, ces extensions temporelles sont verbalisées et font partie de la logique narrative émergente. (Ochs & Capps, 2001 : 200, n.t.)

Ces liens étroits entre l'histoire passée et l'histoire actuelle ou à venir apparaissent à nouveau lorsqu'on demande à Maya ce qui va changer à son retour en Inde. Elle évoque un mariage que sa famille tente d'arranger entre elle et un cardiologue, et manifeste une volonté de résistance vis-à-vis des valeurs de sa famille et de sa culture, dont elle impute l'origine à son séjour en Europe.

- M (...) une chose que qui est déjà arrivée c'est le fait que m-ma mère elle essaye de chercher un mari pour moi et elle attendait que mes études soient finies et puis elle a trouvé un cardiologue qui est en Inde et puis moi e quand je lui ai téléphoné quand j'ai téléphoné à ma mère elle m'avait dit raconté e tout ça et puis moi j'ai dit que j'ai mes propres projets par exemple moi e je veux ouvrir e une maison des vieilles [ouais] des personnes vieilles et puis elle a dit que cela dépend de ce cardiologue si il va te donner la permission ou pas et moi j'ai protesté que je je ne vais pas me marier à quelqu'un e qui qui va me donner la permission c'est ma vie et je ne cherche pas à . e avoir des permissions [mm] je n'aime pas cet ce mot permission [mm] e ça pourrait être et et ça c'est changé en Suisse [ouais] je crois e auparavant peut-être j'aurais accepté e comme tout toutes les filles indiennes [mm] que ça va c'est c'est l'homme c'est le mari alors il faut ee se donner à lui mais maintenant non je pense pas [mm] parce que j'ai déjà vécu e ce cet état d'indépendance [mm] ce sera difficile ee [ouais] pour moi
- A je comprends ouais mais vous pensez que . ça va être . ça va vous allez réussir à éviter . . le cardiologue ou vous vous ((rire de M)) avez aucune chance ((rires))
- M je sais pas.
- A vous savez pas ((rire))
- M non pas du tout j'ai aucune idée. [mm]
- M [mm]
- A donc ça doit être peut-être un peu angoissant quand même aussi si [
- M non mais ee je vais protester [ouais] et je e ma mère aussi elle a d'esprit ouvert [ouais] alors je pense qu'elle va [me comprendre
- A vous lui faites confiance
- M oui (tdp 145-154)

À cette étape de son réaménagement identitaire, c'est donc le retour au pays qui semble devenu problématique. Mais cette fois encore, Maya met sa confiance dans son partenaire, dans sa mère : elle croit à nouveau en la possibilité d'une compréhension réciproque. On ne peut qu'être frappé par cette expression « je ne cherche pas à avoir des permissions je n'aime pas ce mot permission » qui dit avec fermeté sa nouvelle identité de femme indépendante. Elle-même, d'ailleurs, attribue à son séjour en Suisse ce désir de relations égalitaires : « ça pourrait être et et ça c'est changé en Suisse ».

Au terme de son séjour, Maya semble avoir réussi, en mettant sa confiance dans le « pouvoir de français », à créer un « petit monde francophone », à rejoindre diverses communautés de pratique au sein desquelles elle a pu transformer ses interactions en des situations d'apprentissage. Elle a ainsi réussi à faire de différences perçues et exprimées des occasions d'enrichissement mutuel. Cette flexibilité lui a permis, ainsi qu'on l'a vu en pratique dans cet entretien, d'intégrer des compétences et des valeurs nouvelles qui, non seulement ont enrichi sa maîtrise de la langue, mais lui ont également permis de remodeler son identité culturelle et féminine. Dans les termes de Bahkshi (2005), on dirait qu'elle s'est éloignée de l'identité prescrite par sa société d'origine et qu'elle revendique avec confiance une nouvelle identité basée sur son parcours de vie en Suisse.

Pour Maya, la différence est omniprésente et diversement investie, elle est avant tout un facteur de transformation dans le temps, elle incarne aussi bien ce qui effraie, ce qui marque au début du processus une exclusion, mais c'est aussi ce qui excite la curiosité, ce qui, au bout du processus d'intégration, permet un enrichissement de soi et d'autrui. Les autres récits que nous avons analysés montrent à l'évidence des parcours beaucoup moins « idéaux », mais il

s'agit de rappeler que la biographie langagière est d'abord l'occasion, dans son actualité propre, de produire une remise en question du récit de soi et une refondation de son histoire personnelle. Il faut donc insister sur ce caractère dynamique de la biographie langagière, dont chaque nouvelle version vient déplacer les enjeux du passé au lieu de les fixer dans une version définitive. S'il y a identité narrative, c'est une identité sisyphéenne.

Raphaël Baroni
Thérèse Jeanneret